



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **38**
- représentés : **5**
TOTAL 43

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 19 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Marc DECKERT, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> - -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Sandrine HIMBERT	ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
M. Gilbert STECK	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
M. Jean BIEHLER	ayant donné procuration à Mme Marie-Reine FISCHER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membre excusé :

Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : DEVELOPPEMENT LOCAL, SPORTS ET LOISIRS – LIAISONS CYCLABLES – DUPPIGHEIM : RUE DE LA RIVIERE / CHEMIN DE HOHBERG – ADOPTION DU PROJET

N° 24-109

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU sa délibération N° 23-100 du 9 novembre 2023 approuvant la consistance technique du projet de liaison cyclable entre les Communes de DUPPIGHEIM et d'ENTZHEIM,

CONSIDERANT que la Communauté de Communes instruit, depuis quelque temps déjà, le prolongement de cette liaison cyclable reliant la Rue de la Rivière à la Rue du Stade/Chemin de Hohberg à DUPPIGHEIM, desservant les installations de loisirs et comprenant une passerelle franchissant le cours d'eau du Bras d'Altorf ;

VU le projet technique y afférent, et dont le montant estimatif des travaux s'élève à 540.000,00 € H.T., soit un montant estimatif total de l'opération à 596.428,00 € H.T. ;

CONSIDERANT que cette opération est susceptible de bénéficier du concours financier tant de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et/ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), que de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la Région Grand Est ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 24 octobre 2024 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
1° adopte**

la consistance technique du projet de réalisation de la liaison cyclable Rue de la Rivière - Chemin de Hohberg à DUPPIGHEIM, dont la dépense à engager pour la réalisation de cette opération, est évaluée à 596.428,00 € H.T.,

2° approuve

le plan de financement prévisionnel du projet qui se détaille comme suit :

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant HT	%
Maitrise d'œuvre	39 000,00 €	Aides publiques		
Travaux		- ETAT : DETR-DSIL	115 800,00 €	19%
Lot 1 - Structures et équipements (Non subventionnable au titre de la région)	440 000,00 €	- Région (Vélo du quotidien)	48 650,00 €	8%
Lot 2 - travaux de voirie	100 000,00 €	- Département (CEA)	144 750,00 €	24%
Etude de sol	12 428,00 €	Autofinancement		
Contrôle extérieur	5 000,00 €	- Fonds propres	287 228,00 €	48%
		- Emprunt		
TOTAL DEPENSES	596 428,00 €	TOTAL RESSOURCES	596 428,00 €	100%

3° charge

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les concours financiers susvisés, notamment auprès de :

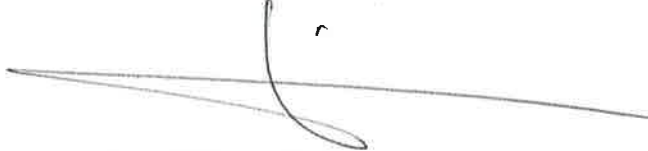
- l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et/ou de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),
- la Collectivité Européenne d'Alsace,
- la Région Grand Est,

4° l'autorise

à signer tout document concourant à l'exécution et au financement de cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 20 décembre 2024
- publication sur le site internet le : 20 décembre 2024

Acte à classer**DE-24-109**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-12-20T15-22-56.00 (MI257993168)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20241219-DE-24-109-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DEVELOPPEMENT LOCAL, SPORTS ET LOISIRS - **VOIR LES CYCLABLES**
- DUPPIGHEIM : RUE DE LA RIVIERE / CHEMIN DE LA HBERG
- ADOPTION DU PROJET

Date de décision : 19/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-109 DEV LOCAL ET SPORTS PC](#) **Multicanal :** Non
[DUPPIGHEIM ADOTPION](#)
[PROJET2.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date **20/12/24** à **15:22**

Par [GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine](#)

Transmis

Date **20/12/24** à **15:22**

Par [GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine](#)

Accusé de réception

Date **20/12/24** à **15:42**